

Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 18 janvier 2019

7^{ème} Commission

N° CP-2019-1-7-1

Service instructeur

DECS - service appuis et ressources

Service consulté

CABINET – Pôle Thématiques

**FONDS DEPARTEMENTAL POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS
NATIONALES OU INTERNATIONALES SE DEROULANT DANS LE HAUT-RHIN**

Résumé : Il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 1 000 € à l'Association Jeunes Vents Bassons pour l'organisation de la 18^{ème} édition du Concours National Jeunes Vents Bassons qui se déroulera à Mulhouse du 22 au 24 février 2019.

L'Association Jeunes Vents Bassons a pour objectif de promouvoir tous les bassons, quels que soient leur facture, leur époque et leur système pour une plus grande connaissance de l'instrument, de son répertoire et de son histoire.

Le concours est ouvert aux bassonistes de toutes nationalités, régulièrement inscrits dans un Conservatoire à Rayonnement Régional, Départemental ou Communal et n'ayant pas atteint l'âge de 20 ans au 23 février 2019.

Il réunit pendant trois jours près de 100 jeunes bassonistes venus de toute la France, accompagnés de leurs parents et professeurs et de 5 jurys composés de bassonistes jouant dans les plus grands orchestres européens.

Il se déroulera en Alsace pour la deuxième fois depuis sa création en 2002, en collaboration, en 2019, avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Mulhouse.

En marge du concours, deux concerts gratuits seront donnés les 22 et 23 février 2019 dans le nouvel auditorium du Conservatoire de Mulhouse.

Dans ce cadre, l'Association Jeunes Vents Bassons sollicite une aide financière du Département à hauteur de 3 000 € sur un budget prévisionnel de 6 200 € (48 %), notamment pour les frais de déplacement et d'hébergement des membres du jury, les actions de communication (plaquettes, affiches) et la remise de trophées pour les lauréats. Aucune autre collectivité n'est sollicitée.

Compte tenu du caractère exceptionnel de cette manifestation nationale qui aura lieu dans notre Département, il vous est proposé d'attribuer et d'autoriser le versement d'une aide de 1 000 € sur le Fonds Départemental pour l'Organisation de Manifestations Nationales ou Internationales en faveur de l'Association Jeunes Vents Bassons, dont le montant sera prélevé sur la ligne du budget départemental 2019 sur le Programme J718, Imputation 65-021-6574-3277-029.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT